



QUESTION SUPERIEURE DU DROIT

Livre soixante-septième



FEBRUARY 28, 2018

PIERRE-RICHARD CROCY
fondation-du-verseau.org

Question supérieure du droit

Livre soixante-septième

Résumé

Quel mal y a-t-il, si le bien est là — au terme de l'évolution doctrinale du droit, des idées « obsédantes » dénoncées par Umberto ECO, aux idées certes libératrices mais parfois techniques, auxquelles nous devons nous intéresser un peu au moins si nous voulons bien coopérer à notre propre libération : vu la question supérieure du droit, initialement posée dans un contexte restreint¹, l'ouvrage focalise l'attention finale, après reconstitution de faits² dont il faut surtout³ ne pas faire abstraction, sur le *radieux optimisme*⁴ — corroboré par cet ouvrage⁵ — que Wagner chante à l'apothéose de sa vie.

Avertissement

Le présent manuscrit procède d'une forme nouvelle⁶, alliant rédaction et préparation, pour servir en l'état, chaque jour mieux qu'hier, la recherche et le credo qu'une *forme d'Etat* provisoirement appelée *citoyenneté moderne*, adaptée à notre besoin « vaut mieux qu'un grand silence »⁷ sur l'histoire.

Sommaire



Préface	page 2
Introduction	page 2
Pilote des versions	page 2
Versions	page 4
Conclusion	page 12



Synopsis pédagogique	page 13
Fiches fondamentales	page 14
Remerciements	page 20

¹ Référence à la fiche fondamentale crocy, caractérisée par l'alliance de la pédagogie et de la substance

² Référence aux abus et dérives dont le constat motive la recherche, en général, et la présente recherche.

³ Référence à l'équilibre salutaire de Yin-Yang, caractérisé par la juxtaposition des limites d'interne et limites d'externe de tout ou partie de la création

⁴ Article Wagner, Paul Robert, Petit Robert 2, 1988, page 1896.

⁵ Référence à l'intérêt commun, explicitée en fiche pédagogique (repère F1 page 15, fond bleuté)

⁶ Référence au service, caractérisée par l'encadrement du droit constitutionnel

⁷ Référence à la nécessité d'un « jugement rétroactif » de l'histoire, Olivier BEAUD, France-culture, 16 fév. 2017

Préface 1983-2018

Hommage circonstancié à Umberto ECO, selon son apostille

(Importer ressource F161 et/ou ressources pdf dialectique, reperes, et premier_feuillet)

Introduction 2013-2018

Hommage circonstancié à Olivier BEAUD : voir notamment le pilote de la version 1

(Résumer son travail ; importer la nécessité présentée en « limite d'interne » ; introduire le point de vue nouveau, dit supérieur par hypothèse.

Voir aussi VERSION 2 / introduction (page 7)

Pilote des versions

Référence aux apports successifs quant à la question supérieure du droit, posée par Olivier BEAUD, mais dont il faut se résoudre à commencer par donner une synthèse¹, étant entendu que ladite question résulte, au niveau le plus haut du droit — tous points de vue confondus — culture, arts, sciences, lettres, astronomie, mécanique, juridique et religieux, vivante spiritualité.

Version 5.5, 20 pages, 14 mars 2018

Prolongement du travail de Milena AGUS, et transformation des versions en chapitres chronologiques

Version 5.4, 19 pages, 9 mars 2018

Prolongement² du travail d'Olivier BEAUD — croyant avoir écrit la version 5.3 il y a un mois, pas hier

Version 5.3, 19 pages, 8 mars 2018

Une vitrine du droit conforme tant à la promotion qu'à la conservation de l'esprit attendu

Version 5.2, 18 pages, 3 mars 2018

Identifier la transition, des tropismes à l'esprit attendu

Version 5.1, 14 pages, 2 mars 2018

Exposer l'évolution doctrinale du droit au début du XXI^e siècle

Version 4, 14 pages, 2 mars 2018

Reformulation de la problématique d'un point de vue trivial, certes décodée, en direction, ou non, des pistes proposées, et dans le respect, ou non, des modalités installées. Ajustements éventuels à envisager en version 5.

Version 3, 12 pages, 1^{er} mars 2018

Rectificatif de l'objet, et recentrage de l'ouvrage par une fiche pédagogique, des versions précédentes sur l'architecture générale du modèle universel de Yin-Yang

Préparation version 3

3.1. Importer l'avertissement, 3.2. Intégrer l'introduction dans l'introduction de la version 1, avec effet créatif à suivre. 3.3. Rehausser les titres manquants. 3.4. Consolider les 24 mots clés par un nouveau chapeau, avec effet créatif sur le chapeau version 2, appelé résumé. 3.5. Mise en exergue par une conclusion, des conclusions sur la pleine conscience (modélisation de Yin-Yang, et notes Coutis, Crocy)

¹ Référence à la contrainte de commencer par faire table rase des préjugés et tropismes, caractérisée par la lourde tâche, au plan juridique, de définir ce que n'est pas le statut impérial.

² Historique du village de Valera (RO), consolidation de la page du site dédiée aux Empires ; résumé rectifié.

Version 2 (1^{er} mars 2018, 10 pages)

La version 2 reprend la version 1, qu'elle enrichit d'un premier rouleau de 24 paragraphes intitulés, et d'un chapeau journalistique — un résumé de l'ouvrage en 3 lignes.

Version 1 (28 fév. 2018, 5 pages)

Document préparatoire, à vocation personnelle, avant **travail libératoire** éventuel, plus explicite et rédigé.

1.1. Descriptif structurel

Document de 5 pages, incluant une couverture, un synopsis de 2 pages, et une fiche pédagogique d'une page.

1.2. Descriptif fonctionnel

Mise en place le 28 février 2018, d'un document *capable*¹ permettant, en référence au « jugement du tribunal de grande instance de Paris du 23 novembre 2013 sur la qualification juridique des brouillons de télégramme envoyés par le général de Gaulle entre 1940 et 1942 ... », d'éclaircir « ... le point restant à éclaircir »² après les études fournies par Olivier BEAUD³, et motivées⁴ par la **recherche** d'un « **statut** » aux *archives du chef de la France libre*, dans l'articulation (1941 à 1946) entre la Troisième République (1870-1940) et les suivantes (1947 à nos jours), et pour le moins, dans **l'histoire des Empires** de l'ère du Bélial (deuxième millénaire avant Jésus-Christ) à nos jours.

¹ Référence au jargon de l'ingénierie de construction, caractérisée en termes juridique par la notion d'encadrement

² LA FRANCE LIBRE, VICHY, L'EMPIRE COLONIAL UNE AUTRE FAÇON DE RÉFLÉCHIR SUR L'EMPIRE ET SON TERRITOIRE, Olivier BEAUD, conférence du 15 mars 2014, article publié sur Internet.

³ Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas et membre de l'Institut Universitaire de France.

⁴ Référence au « souci de l'intérêt commun », « fondamental » chez Henri COUTIS, et notamment caractérisé par la motivation commune d'Olivier BEAUD, Olivier AGNUS, et Sophie MONNIER — selon l'articulation de leurs publications respectives — analysée comme un processus remarquable en termes « d'idées obsédantes », par Umberto ECO, et parfois d'idées libératrices, selon mon propos.

Livre soixante-septième

Référence aux 66 livres de la Bible, inspirée du discours du marteau, du pasteur Schlumberger, caractérisée par la nécessité d'une feuille de route pour la paix, corroborée par un synopsis culturel à valeur de troisième testament pour la civilisation, présenté sous forme de tableau (annexe page 13).

67.1 Notes testamentaires

- s'il y a 66 livres dans la bible, alors un 67° est nécessaire
- non par fantaisie, par agitation, ou par défi
- mais par nécessité de combler un vide suspect
- de la vie de Jésus à nos jours, en effet,
- voilà le besoin, et voilà la réponse, juste à temps

67.2 Prémisses d'un troisième testament

- à quoi bon tant de sagesse si loin de nous
- l'Arche de bois d'acacia maintenant aussi
- mille ans de recherche et mille ans de défi
- établissement du droit, statut impérial,
- usurpation lexicale des trous noirs¹.

67.3 Substance

- L'école franche consiste à distinguer
- Les mobilités utiles des mobilités inutiles
- augmenter les premières, à l'école
- diminuer les dernières, en production
- voilà la fidélité au droit — Jésus-Christ

Chapitre 1, un synopsis d'étude

Un apport théorique à la *pleine conscience*, avant travail éventuellement plus approfondi quant aux pistes proposées par Olivier BEAUD, dans des circonstances à rappeler en version 2.

1.1. Vérification des prérequis

Résumer les points de vues inférieurs et supérieurs

- point de vue actuel (cheval de Troie, lettres françaises) méprisant
- point de vue mythologique (lettres anciennes)
- point de vue impérial britannique (Lord Randall, ...)

Rappeler les questions déjà discutées dans le manuscrit « points de vue supérieurs »,

- par le Japon (référence à une question majeure, parmi 50 questions publiées en 1996)
- par moi-même (26 autres questions)

Finaliser la construction/ vérification des prérequis par une question supérieure

- telle que déjà posée par Olivier Beaud
- reformulation conforme à l'éclaircissement proposé

1.2. Travail spécifique

- MAP (importer le reste du document ci-après déroulé)

¹ Voir Ressource R 236

- question supérieure de la légitimité impériale, caractérisée par la vie économique et sociale

Référence 2018/059-2

- notes spécifiques

Situation 1995

- jamais accepté de financer une publication à mon nom, croyant ce procédé illégitime (...)
- il aurait fallu accepter de publier *loupe de géométrie sur l'esprit de finesse*, chez Icare, Paris
- avant j'avais les moyens, mais pas la conviction, maintenant je l'ai mais n'ai plus les moyens
- Comme maître Ueshiba, j'ai « remis mes affaires entre les mains de Dieu », qui a certes
- Besoin des miennes aussi pour continuer l'œuvre commune

A supposer la direction finale claire et juste,

Qu'y a-t-il déjà ?

- information (information) / typologie (plan5)
 - o biao-li (sensible)
- limites d'interne
 - o 9 documents personnels
 - 5 pages interactives (F185, F163, F339, sensible, maj)
 - 4 ressources (mécanicien-prêcheur, lamentations justifiées, corrélation du droit, points de vues supérieurs) d'une page ou davantage
 - o Peut-on penser juridiquement l'Empire comme forme politique ? Point d'Olivier Beaud, incluant avant nouveaux éclaircissements attendus,
 - réflexion juridique sur la civilisation et les Empires
 - question-conclusion posée par Olivier Beaud
 - avec des pistes préalables, certes, à reprendre et prolonger

Que faut-il y ajouter pour compléter ?

- mentionner mes travaux sur le Yi-king
 - o 1994, **64 situations** résumées en 4 pages A5 (lettre 2rh n° 10, bibliothèque nationale)
 - o 2002, **384 lignes de pensée** en 384 cartes postales (192 pages A4, sur le site à 80 %)
 - o 1995 ? loupe de géométrie sur l'esprit de finesse,
 - « observons, comprenons, ressentons »
 - agréé par ICARE
 - non publié par ignorance du système (expliqué en « situation »)
 - o 2005, généralités sur les **5 situations majeures**, et tableau-de-commande vers le site)
 - o 2017, 384 lignes de pensée,
 - publication d'Allie-Woo, en référence à
 - contact 1 éditions du succès
 - contact 2 Chicoutimi / Pierre Commelin, Yi-King
 - prolongements accessibles par l'actualité 2015-2018

Situation 2018

- 290 Ressources d'une page et davantage, dont page R290 à finaliser (civilisation)
- R291, manuscrit en cours

Chapitre 2, un grand ménage

Limite d'interne — avant rappel éventuel, en version 3, de la *limite d'externe*, déjà présentée sur le site, à savoir un *Plan d'aide* à la fidélité au droit, un *plan de salut* dans les détroits dangereux, et une « purge oeucuméique » conforme aux exigences des huit obédiences.

Un manuscrit

Bien que les fiches présentées en annexe pédagogique (page 13) suffisent à préciser clairement l'intention et les contenus associés, on aime bien avoir affaire un être chair — même si l'on sait bien qu'à l'intérieur, comme à l'intérieur de la statue de la liberté, il y a un squelette.

Avertissement

La question supérieure se réfère à la supériorité de points de vue supérieurs et inférieurs déjà discutée, et synthétisée pour mémoire ; par ailleurs, diverses questions ont été déjà discutées à ce titre aussi ; la question supérieure, enfin, est le nom que je donne à la question déjà posée par un juriste qui a commencé à la discuter.

Introduction

C'est la suite de cette discussion que je vais m'efforcer de poursuivre, et je l'espère, de faire suivre de conclusion utiles, étant entendu que ces éléments sont susceptibles d'exister déjà dans mon propre travail — qu'il importe alors de présenter conformément à ces préoccupations, qu'il m'appartient de rendre comestibles et sexy.

Motivation

Ma candidature à ce poste est motivée par le fait que j'ai trouvé cette question par hasard en cherchant à rassembler sur mon site, les questions inhérentes à l'intention pédagogique générale de mettre en lumière l'école franche telle que je la définissais déjà, à de bons niveaux d'abstraction, et telle que je la conçois maintenant au plus haut.

Circonstance

Comme chacun le sait, il suffit pour procéder à ce type de recherche, d'utiliser l'outil informatique, dès lors que le champ de la recherche, dans ses notes de travail personnelles comme sur le vaste réseau du net, est déjà informatisé, ce qui permet de faire jouer pleinement la puissance de l'informatique au service du sens.

Contexte

Or, si j'ai pu trouver cette question sur mon propre site — alors qu'en l'occurrence, c'est là que je cherchais la substance, d'un point de vue spécifique que la présente rédaction m'oblige à rappeler, savoir la notion de limite d'interne — c'est parce que j'y avais déjà importé un document identifié sur le net à un titre plus général, à retrouver.

Précision sur les registres

Je parle bien de mon site — et non de centaines de notes et dossiers divers que je possède sur mon propre ordinateur, comme tout un chacun aujourd'hui, bon employé ou bon patron, disposant toujours de nombreuses informations utiles à son activité. Cette situation se réfère donc au filtre d'un premier travail significatif déjà fondé, et publié.

Procédure quotidienne

La question dès lors naturelle de savoir ce que je cherchais avec les mots clés « limite » « interne », constitue alors le filtre d'un nouveau travail, qui est l'objet de ce nouveau manuscrit, étant entendu

qu'un *manuscrit* n'est plus pour moi qu'une procédure spécifique s'imposent parfois comme s'impose une ressource, une page, ou un paragraphe.

Volume capable

Jetées les premières bases d'un nouveau manuscrit, lorsqu'il se présente en esprit, je m'emploie alors généralement à définir ce que j'appelle le volume capable de la pièce brute à partir de laquelle j'espère ciseler la pièce manquante à la société, la pierre à l'édifice qu'il me conviendra alors de communiquer à mes semblables, au retour.

Encadrement juridique

Ce travail de mécanicien — et plus précisément de préparateur en mécanique — d'autres le font aussi dans leur propre métier ; chacun de nous met au point des procédés, procédures et routines nécessaires à l'accomplissement escompté de son travail quotidien ; il fait sans les nommer ainsi ; mais le juriste possède un mot pour dire cela. L'encadrement.

Titre

Sans grande surprise, apparaît alors au grand jour le fait déjà intégré pour ma part que démarche mécaniste et démarche juridique procèdent de la même volonté de servir le droit, étant entendu que le mécanicien s'astreint à identifier les forces à distance et de contact susceptibles d'affecter son travail, et que le juriste fait de même dans son métier.

Titre

Ce que fait le juriste, par cette démarche première, l'encadrement juridique des faits qu'il se propose de définir non par ses mots mais par ceux du code afférent à l'espèce qu'il veut traiter pour servir son client, qu'il ait été saisi par lui ou qu'il se saisisse lui-même d'une cause lui tenant à cœur ou bien au portefeuille, selon la motivation de chacun.

Vertu de la démarche transversale

Toujours est-il que chemin faisant, par la présente reconstitution de faits intéressant le public auquel je m'adresse maintenant comme professeur, j'en viens à circonscrire comment et pourquoi un juriste peut avoir trouvé une pépite, et comment et pourquoi il convient de la traiter par d'autres procédés, pour en tirer la substantifique moelle.

La substantifique moelle

Et pour en revenir à nos moutons, en termes quotidiens directement intelligibles, donc comestibles, sous forme d'espèces sonnantes et trébuchantes, et donc sexy, il vient une troisième recherche — non le site fondé, non la recherche d'Olivier Beaud, mais le motif pour lequel j'avais placé sans m'en rappeler son travail sur mon site.

Adoncques

Ce qu'il vient dans le crible de la recherche informatique, je vous le livre maintenant, en même temps que je le découvre moi-même. Premièrement, ressource R144, « généralistes en bande organisée », « crime de masse toujours plus systématique », « abus sans fin de cette collusion contre la société civile ». Si nous cherchions des faits, en voilà !

Dès lors

mais nous n'avons fait qu'un tout petit pas dans la recherche des réponses soulevées par la question supérieure ! Que dire des réponses que nous n'avons pas encore trouvées parce que nous ne les avons peut-être pas encore cherchées. Pour le moins, avant de lancer cette nouvelle procédure, il faut s'organiser un peu. Voyons cela ensemble.

Organisation collective

Le livre dont nous sommes co-auteurs, et que nous allons rédiger ensemble, de par l'influx nerveux de chacun, l'input britannique, et l'attente légitime de chacun aussi, l'output, l'accomplissement spirituel, décrit comme extérieur par Maître Kenzo Awa dans son propre enseignement des mêmes éléments nous concernant tous, comment l'écrire ?

Proposition

On pourrait procéder à partir de la liste des documents livrée par l'ordinateur, après rappel des mots-clés de la recherche, et de l'intention générale qui y présidait — étant entendu que nous disposons déjà de trois questions, dont celle du locuteur juridique, qui a posé la question supérieure, et commencé à y répondre par des pistes et de premières conclusions.

Projet

En ouvrant tour à tour chacun de ces documents, possédant sa propre longueur d'onde, sa propre utilité sur le site, nous irions de surprise en surprise, de crise en opportunité, et nous commencerions à remonter le pente tout aussi facilement que nous étions tombés de Charybde en Scylla, par négligence continue, démotivation, et désespoir.

Note

Dire que cette chute était justifiée serait faux. Ce qui est justifié est l'indignation. Encore faut-il s'indigner pour des motifs recevables. Et là, je crains que le mot n'ait été galvaudé. Tant pis ! Entre l'infaillibilité de la méthode, l'organisation mise en place, et la crainte, je crois que les ingrédients d'un équilibre dynamique à nourrir sont effectivement réunis.

Conclusion

Maintenant, je sais exactement où je vais. Je vais à l'essentiel. Savoir la légitimité impériale. A distinguer de tel ou tel Empire terrestre. Sans amalgame avec le Royaume de Dieu. Disons que la démarche juridique permet de se placer quelque part entre ces deux extrêmes. Elle permet de faire la part des choses, de donner une norme d'appréciation.

Appréciation

Il serait vain de prendre les Empires les uns après les autres, comme un ordinateur établir une liste d'objets en réponse à une question posée par critères, et de noter chacun d'eux, bien que l'exercice revienne un peu à cela, à ceci près qu'il ne s'agit pas de condamner le passé mais de libérer les esprits au présent, pour un avenir meilleur.

Libération

La libération attendue procède du théorème de la construction déjà formulé de longue date, et de la prise de conscience que chacun de nous peut et doit donner le meilleur de lui-même, étant entendu que le meilleur d'entre nous est parfois aussi ordinaire par ailleurs, que le reste du commun des mortels, drame que l'actualité s'emploie si intensément à révéler.

Monde du peuple par le peuple pour le peuple

Prenons maintenant le parti opposé, consistant à révéler non la face obscure, bien connue, mais la face claire, limpide, d'un monde au travail, où chacun, suivant son aspiration légitime à faire de notre monde un endroit meilleur, comme le dit Mickael Jackson, un monde où nous soyons assurés de la conservation et de la beauté de l'édifice.

Reformulation des idées libératrices identifiées

Question de la légitimité juridique du statut impérial. Réponse de la vision économique et sociale de l'Empire germanique chanté par Wagner, dans son chef d'œuvre, Parsifal. Dépasser l'incantation

d'un devoir d'éducation censé condamner tout complotisme, et fournir la rénovation d'une école effectivement affranchie de cette odieuse emprise.

2.3. Annexes de recherche, annoncées

- Limite d'interne (...)
- Olivier Beaud (...)

Chapitre 3, un grand espoir

Rectificatif sur l'objet de l'ouvrage, et recentrage de la fiche pédagogique, dans le prolongement de *l'hommage à l'Empereur* déjà installé sur le site.

3.1. Objet de l'ouvrage

- n'est pas (seulement) la légitimité du statut impérial,
- mais quelque chose de plus large, le modèle universel de yin-yang
- dont le statut impérial serait yang, le biao ou l'hémisphère
- le yin, ce sont les attentats récurrents depuis plus d'un siècle
- c'est aussi la souffrance portée par chacun d'entre nous

D'où le rectificatif, en version 3, le problème à résoudre

- n'est pas seulement celui des attentats, récurrents depuis plus d'un siècle
- pas seulement celui de malfaiteurs utilisant la religion pour tuer au lieu de vivre
- pas seulement celui d'enseignants utilisant l'école pour se servir au lieu de la servir
- pas seulement celui de souffrances infligées aux femmes aux enfants et aux faibles
- mais tout cela à la fois car il n'y a pas d'autre limite au mal, ici-bas, que le Très-Haut

Pour cette raison

- Empereurs et monarques sont traditionnellement le représentant de Dieu sur terre
- nombre d'entre eux ont été tués par les malfaiteurs qui n'ignorent pas cela
- Aggravent la confusion en continuant à calomnier le droit partout où il se dresse
- avec la complicité passive de faibles d'esprit qui chantent mal au lieu de chanter droit
- c'est tout cela que Wagner a résumé pour nous et qu'il a transcendé dans Parsifal

Rayonnement du droit

- non seulement Parsifal transcende la vérité
- mais par cet élan, Wagner prolonge le bien
- soigne le malheureux qu'il libère du mensonge,
- et il inspire au droit ses plus belles œuvres
- Ainsi parlait Zarathoustra, nous dit Nietzsche

Chapitre 4, un grand choc

La voie de l'Excellence, qui se réfère à la considération de nombreux niveaux de contrainte, est caractérisée par la politique de subsidiarité à ces divers niveaux de contraintes de réalisation

4.1. La problématique

Vous avez vu Auschwitz, mais vous refusez *a priori* de croire qu'Hitler ait eu des complices dans l'industrie allemande ; comment pourriez-vous accepter *a fortiori* qu'en vérité, ce soit lui qui ait été piégé par des malfaiteurs ?

Vous avez vu Nice sur la promenade des Anglais, et *nous avons averti les autorités*¹ d'un *chantage imaginaire*² organisé contre la France, dès 2014, puis en 2015, la veille des faits « incroyables » du 5 octobre, et ainsi de suite.

Les théories de la communication conseillent de dire « nous » au lieu de « vous », pour que les choses passent mieux, mais pourquoi devrions-nous ajouter de la confusion intentionnelle à votre confusion fortuite ?

En dépit de ce décalage récurrent³ entre les faits criminels et les constats officiels ultérieurs, il faut trouver les moyens d'établir la vérité pour faire valoir le droit, quitte à devoir juger de manière rétroactive⁴, nous explique un juriste.

Or les faits constatés en 1945, 2012, et 2016 ne datent pas seulement de 1933, 2004, et 2015, mais ils remontent aux années 1870 ; à cet égard, le même juriste estime qu'il y a lieu d'introduire un point de vue nouveau⁵ pour faire la lumière.

Il démontre notamment que les turpitudes du TGI de Paris, dans son jugement du 23 novembre 2013, peuvent être avantageusement remplacées par un point de vue pertinent, inhérent à ce que j'appelle la question supérieure.

Cette question, éminemment utile pour produire la protection du public, soulève certes des questions techniques, qui lui échappent, mais auxquelles il est censé s'intéresser un peu au moins, s'il veut bien coopérer à sa propre libération.

4.2. La préconisation juridique

- Référence au plaidoyer d'Olivier BEAUD pour l'émergence d'une *forme politique* adaptée au droit public, vu la problématique rencontrée, résumée en première approche par cet extrait choisi, que deux parenthèses permettent de circonstancier de la manière la plus large
- « Eclairer (cette affaire)⁶ d'un autre point de vue, c'est-à-dire en prenant en compte sa dimension impériale. En d'autres termes, l'hypothèse qui préside aux développements suivants est celle selon laquelle le recours à la notion d'Empire permet de mieux comprendre (notamment)⁷ les relations complexes existant entre la France libre et le régime de Vichy.

4.3. Contextualisation élargie

- Au total, il s'agit de prolonger le travail d'équipe et de lire,

Chapitre 5, une grande découverte

Vitrine de l'esprit attendu

5.1. L'évolution doctrinale du droit au début du XXI^e siècle

Il y a dans le statut impérial, jusqu'au début⁸ du 20^e siècle, le même décalage avec la modernité scientifique que dans le statut de Jésus-Christ, longuement discuté, avant mise en forme politique définitive par Héraclius. De même que le droit galiléen offre une transition acceptable entre la question

¹ Lancement d'alerte 2015-2017, page http://www.fondation-du-verseau.org/reso_dc.htm

² Encadrement juridique de l'affaire Charlie Hebdo. En savoir plus : enquêtes et communiqués Crocy.

³ Dans sa démonstration, le juriste en référence évoque l'affaire du sang contaminé pendant la mandature de François MITTERRAND, et constate qu'au moment de juger, « les responsables politiques n'étaient plus là. »

⁴ Ce juriste explique que juger rétroactivement est juridiquement (très) mauvaise mais civilement (bien) mieux qu'un grand silence (France-Radior, 16 février 2017)

⁵ Conférence du 15 mars 2014, « colloque sur l'empire », suivie d'autres travaux de la même source.

⁶ Mots du texte original, mis entre parenthèses pour dépasser la limite d'interne relative à la source

⁷ Insertion personnelle dans l'extrait du texte original, repérée entre parenthèses aussi, pour annoncer la limite d'externe relative à la cible visée par le présent ouvrage

⁸ Référence non à la carence éventuelle du statut mais à l'éviction criminelle des Tsars et Empereurs d'Occident

du statut de Jésus et la question de l'héliocentrisme, peut-on penser que le droit galiléen soit de nature à produire une transition également acceptable entre le statut impérial, et la volonté de l'Empereur Hirohito de faire évoluer cette tradition vers un statut plus acceptable, à définir conformément à l'intérêt général, et dans lequel l'Empereur lui-même gagnerait en confort.

5.2. Recherche d'une transition, des tropismes, à l'esprit attendu

L'ambition est de relayer les pistes identifiées par tout prolongement éventuellement nécessaire ou d'identifier de nouvelles pistes plus conformes ou plus adaptées au besoin, après s'être imprégné de l'esprit du travail déjà fourni et de son avancement : la tâche consiste moins à refaire le déjà fait ou se l'approprier, qu'à comprendre une situation, un diagnostic, une préconisation, et d'apporter sa propre pierre à l'édifice, après avoir pris conscience de ce nouveau périmètre.

5.3. Vitrine technologique de l'esprit attendu

Concilier devoir et divertissement par la juxtaposition modeste mais salutaire de notre besoin le plus cruel — en référence tant à la limite d'externe [collusion de mauvais niveaux d'abstraction, cheval de Troie de l'éducation, « tropisme unitaire dominant »] qu'à la limite d'interne [faiblesse de l'expertise, vaine profusion d'exemples qui ne remplacent pas l'effort de dire la chose qui s'impose] — et de ce qui nous porte le plus — tant il est vrai que toute médaille possède son avers et son revers : chaque nuage possède toujours une bordure d'argent, dit l'Anglais, qu'on n'entend plus depuis 1066.

5.4. Question technique du statut impérial

Présentation synthétique des éléments descriptifs ou statutaires (page 3) inhérents à la nouvelle *forme d'Etat*, par les notions ci-après définies sous forme de *fiches pédagogiques* (citées), ou définies et spécifiées sous forme de *fiches fondamentales*

0.1. Observons le droit

Émancipation d'une injustice initialement caractérisée par la tutelle d'un abus ou d'une dérive

- il y a (en effet)¹ dans l'attitude de de Gaulle quelque chose de comparable avec le statut impérial, une sorte d'affirmation, par-dessus tous les autres statuts, de la voie à suivre, et de son incarnation par un être choisi : l'Empereur — ou en l'occurrence, celui qui allait incarner le destin positif de la France renaissante, d'où son discours à la libération de Paris « Paris meurtrie, (...) mais Paris libérée ».
- noter que le statu fédéral, de ce point de vue, ne fonctionne pas aussi simplement, a priori, ce qui ne préjuge pas de l'existence d'une vérité plus subtile à trouver, comme dans la franchise, à l'origine de son histoire (Schwyz, lettre de franchise, 1240)
- Au total, le point commun que l'on cherchait dans le statut impérial, fédéral, et le statut gaullien, à retenir dans le « classement » (? » des lettres de 1940, est l'émancipation d'une tutelle à laquelle elle se réfère de manière implicite. Tutelle de l'ignorance, caractérisée par le joug de la double-contrainte de l'école pervertie,
- je note que cette émancipation est déjà le trait du succès légitimement avorté de Monsieur Mélenchon, qui, à peine émancipé des préjugés, est retombé sous la tutelle de forces perverses qui l'on manipulé contre l'intérêt général
- et je conclus que cette émancipation est aussi le caractère de l'école franche, dès lors que celle-ci nous affranchit de la tutelle de mauvais niveaux d'abstraction, caractérisée par la collusion contre l'ordre civil, de (routine

0.2. Comprendons le statut de la collusion

- ce qu'elle n'est pas (R290) — mais que la collusion prétend qu'elle serait

¹ Référence à la pertinence de la recherche initiale, quant à la spécificité du statut identitaire et aux conséquences de l'action et de la personnalité du Général de Gaulle

- ce qu'elle est vraiment (R288 2.2 et 2.3) — et dont la collusion ne veut surtout pas.

0.3. Ressentons l'impérieuse nécessité

- Et choisissons un maître, en connaissance de cause — l'honnêteté, par-dessus les tropismes de la collusion et du droit, étant entendu qu'il n'est d'école conforme au droit que l'école affranchie du phénomène de collusion par la mention explicite dudit phénomène.
- A cet égard, la fiche fondamentale Crocy est l'outil fondamental de cette école franche. Il est caractérisé par rapport à la « fiche pédagogique », par deux apports spécifiques :
 - o la mention des conditions de conservation — aux côtés de la mention des conditions d'acquisition, certes importantes, mais trop souvent réduites aux prérogatives corporatistes d'enseignants soucieux de « se servir au lieu de servir l'école » ;
 - o La mention succincte de la substance¹ — sans laquelle l'inventaire de prérequis et compétences devient l'outil de ce corporatisme au lieu d'être l'outil fédérateur de l'autorité légitime de l'Etat de droit.

5.5. Pas vraiment un livre, mais une perspective vraiment heureuse

« Les gentils », ce n'est peut-être pas nous mais les autres. Et quand bien même cela serait avéré, quel mal y aurait-il à en convenir, dès lors que les gentils sont là, conformément à nos rêves, n'est-ce pas ! Il suffit alors de changer de paradigme, d'inverser l'inversion et revenir au bien, tout simplement. C'est du moins à ce changement de paradigme que nous pousse l'invitation renouvelée par Milena Agus, à perdre nos préjugés sur ce que l'on voulait, et sans renoncer vraiment à nos rêves, à faire l'analyse de la valeur de ce que l'on a trouvé.

Au final, l'union de nos vies matérielles et spirituelles pourrait nous confronter à l'affirmation que le milieu criminel n'est ni l'Union soviétique d'hier, ni la Fédération de Russie d'aujourd'hui, mais qu'elle pourrait bien être le monstre mutant qui a terrorisé la première, et critique la dernière.

Conclusion

1989 et ses deux visages — d'un côté, l'émancipation pacifique du droit, la chute du communisme en Russie, et la réunification des deux Allemagnes ; de l'autre, l'aggravation des positions retranchées de forces obscures qui auraient colonisé les institutions roumaines, et fini par menacer la France, avant le redressement intellectuel et moral attendu de longue date et finalement enclenché par la convergence du bien au service d'une inconscience collective qui nous dépasse, mais que chacun s'efforce de servir à sa mesure, par la spécificité de son expérience et de son intelligence.

Annexes pédagogiques et historiques

L'évolution doctrinale du droit au XXI^e siècle. La mention de ressources numérotées renvoie au site fondation-du-verseau.org

A1. Fil conducteur de l'évolution doctrinale du droit

Référence à l'étude des systèmes par niveaux descendants², successivement caractérisée, au XXI^e siècle³, par :

¹ indiquée entre crochets dans mes fiches pédagogiques, à considérer dès lors comme des fiches fondamentales

² Référence à la SADT, une discipline de l'étude des systèmes techniques (EST), caractérisée par la propagation *systémique* des sorties d'un niveau initial vers les entrées du niveau de détail immédiatement inférieur.

³ En vertu du ratio 20/80 de la courbe de *Pareto*, l'an 2018 préfigure que l'esprit du XXI^e siècle, est déjà définissable à 80 %, de manière suffisamment intelligible, donc, pour fonder un point de vue cohérent quant à l'émergence de l'ère du Verseau (2000-4000), commencée depuis la fin d'ère du Poisson (0-2000), révolue.

1. la conscience naissante d'un éveil spirituel mondial
2. l'émergence d'un intérêt confirmé¹ pour le sujet de l'Empire
3. le signalement² de l'objet attendu de cette recherche,
4. l'évaluation d'un candidat spontané³
5. le profil du candidat finalement retenu

A2. Synopsis culturel d'un troisième testament

Etapes majeures de la réflexion et du travail mental proposés au service de la paix

Repère des fiches	Résumé du contenu	Disponibilité	
		<i>Fiche pédagogique</i>	<i>Fiche fondamentale</i>
F1	Intention générale du manuscrit, problématisée en termes de conservation de la connaissance	✓	
F2	Présentation complémentaire de l'apport spécifique, contextualisée en termes de droit international		
F3	Acquis juridiques préalables		
F4	L'esprit japonais , comme objet transitionnel, conçu en termes d'évolution doctrinale du droit de l'intérieur vers l'extérieur de la caverne des préjugés		✓
F5	L'esprit attendu , en termes de rayonnement du droit		✓

¹ Référence juridique à la doctrine constitutionnelle, « actuellement (caractérisée par) une « profusion d'études (...) consacrées (au) concept juridique (...) d'Empire (...) dans tous les pays et toutes les disciplines » (Source juspoliticum.com, L'Empire et l'empire colonial dans la doctrine publiciste française de la troisième République)

² Ces recherches témoignent de l'attente d'un objet qu'on ne voit pas dans la conception actuellement réduite de l'Empire ni de la fédération, ou de la confédération, mais qu'on voyait bien dans les Empires avant « substitution de l'Etat à l'Empire comme forme politique » (ibidem, première partie),

³ Elle est représentative d'un besoin en spiritualité que l'on ne peut réduire ni à de « l'optimisme » chez Wagner (Petit Robert 1988, tome 2 p. 1896), ni à de « l'exaltation » chez les Japonais (Shintô, Petit Robert, 1988, tome 1 p. 1810), selon les tropismes de la position convenue, niant tout *élan d'universalité*, pourtant si représentatifs de la Chrétienté, dans l'Empire allemand, avant 1918, que du shintoïsme, dans l'Empire japonais, avant 1945, avant la profonde évolution de la société japonaise et des ses représentations, décodés par Ruth Benedict dès 1946, au profit du renouveau spirituel spécifié par Koshimaru UESHIBA en 1988.

A3. Fiche-cadre

Fiche pédagogique		▪ Encadrement de la contribution au droit	Etablie le 04.03.2018
Public :			
Résumé (bilan) :		Faire table rase des préjugés et attentes frileuses d'une indication sur le point de vue convenu qu'il faudrait adopter pour continuer à se voir gratifier de l'appartenance au groupe,	
Méthodologie (compte-rendu) :			
Objectif général (intention pédagogique):			
Capacité initiale	Conditions d'acquisition	La connaissance est naturellement sexy [ce qui est insipide, c'est la soupe tiède des malfaiteurs, servie de manière rébarbative pour maintenir leur commerce indigne]	
	Prérequis	▪ <i>En début de séance, le public est capable de (vérif. des prérequis) :</i> Présentation [ressource 287] de l'esprit attendu	
Capacité finale	Fonction de service <i>Compétence attendue</i>	▪ <i>En fin de séance, le public est capable de :</i> Je dispose d'une VITRINE conforme au besoin, en réponse tant à la limite d'externe [collusion de mauvais niveaux d'abstraction, cheval de Troie de l'éducation, « tropisme unitaire dominant »] qu'à la limite d'interne [faiblesse de l'expertise, vaine profusion d'exemples qui ne remplacent pas de trouver la chose juste]	
	Fonct. de contrainte <i>Compétence associée</i>	Conforter l'expression juridique par du travail de sociologue	
	Compétences intermédiaires	Manuscrit 291 / fiches F1 à F5	
Savoir nouveau :			
Evaluation (théorique):			
Critères (pratiques):			
Indicateurs (humains) :			
Synthèse déductive (acquisitions):			
Bibliographie :		Promotion [ressource 287] de l'école franche ; le savoir sexy [ressource 220]	
Conditions de conservation: (suite)		▪ <i>A l'étape suivante, le public est capable de :</i>	
Synthèse inductive (prospective du droit) :			

A4. Fiches de détail des notions abordées

Fiches F1 à F4, aux pages suivantes.

Voir notamment, en jaune, les cinq compétences intermédiaires, surlignées avant meilleure préparation des fiches proposées, merci.

Fiche F1

Fiche pédagogique		▪ Question supérieure du droit (ressource R291)	Etablie le 28 fév. 2018
Public :		Recherche personnelle, à publier sur le site, pour information	
Résumé (bilan) :		Prolongement naturel des travaux d'Umberto ECO et Olivier BEAUD, en référence à l'émergence de leurs travaux dans mon propre travail	
Méthodologie (compte-rendu) :		Voyage d'Occident en Extrême-Orient, partant du bassin méditerranéen et de la région du Proche-Orient et du Moyen-Orient, aboutissant via Londres, à l'ordre immuable du droit de la Chine traditionnelle (Yi-King) et de la Grèce antique (modélisation des appuis de l'entablement du temple)	
Objectif général (intention pédagogique):		Ecole franche, caractérisée par la modélisation du droit à de bons niveaux d'abstraction, ni (...) ni (...) [Ressource R288, paragraphe 2.3]	
Capacité initiale	Conditions d'acquisition	Ecole pervertie mais jeunesse franche (courageuse et franche), sinon affranchie (c'est l'objet du présent travail que de les affranchir)	
	Prérequis	▪ <i>En début de séance, le public est capable de (vérif. des prérequis) :</i> Lire le point de vue (religion, construction, juridique) du droit Comprendre la question supérieure posée par Olivier BEAUD	
Capacité finale	Fonction de service <i>Compétence attendue</i>	▪ <i>En fin de séance, le public est capable de :</i> Reformuler la question supérieure en termes solvables (paramètres ad-hoc)	
	Fonct. de contrainte <i>Compétence associée</i>	Mettre en ordre (modèle circulaire) les idées sous-jacentes (modèle linéaire)	
	Compétences intermédiaires	Analyser l'évolution doctrinale (religion, construction, juridique) du droit	
Savoir nouveau :		Précaution et substance invariante du droit, de l'Antiquité à nos jours	
Evaluation (théorique):		Question supérieure caractérisée par la vanité de prétendre aller plus haut	
Critères (pratiques):		La doctrine serait à la fois le point de vue de départ et la valeur ajoutée	
Indicateurs (humains) <i>a minima</i> :		Référentiel du point de vue initial et terminal, selon l'ordre identifié : - Virgile, Homère, Apelle, Commelin, Kolmogorov - Noms illustres de l'Excellence (R288 chapitre III) - Confucius, Lao-Tseu, Morihei et Koshimaru Ueshiba	
Synthèse déductive (acquisitions):		« La démocratie ne peut survivre que si le peuple a une pleine ¹ conscience de ses droits mais aussi de ses devoirs... et une volonté de ne pas abandonner ses responsabilités et le souci de l'intérêt général » (L'idée fondamentale, chez moi, Henri Coutis, courrier du 18 juin 1997, terminé le 22 juin 1997)	
Bibliographie :		Le processus de Yin-Yang , caractérisé par ses limites d'interne et d'externe	
Conditions de conservation: (suite)		▪ <i>A l'étape suivante, le public est capable de :</i> Conserver la progression pertinente de l'ordre [<i>dorique</i> (appui plan), <i>ionien</i> (face à la turbulence), et <i>corinthien</i> (responsabilité et souci de l'intérêt général)]	
Synthèse inductive (prospective du droit) :		Histoire et prospective du droit aux ères du Bélier, du Poisson, et du Verseau	

¹ Référence à l'idée fondamentale, chez moi, que le souci légitime du droit ne trouve sa pleine satisfaction que si l'école est affranchie d'un phénomène de collusion caractérisé — de manière récurrente, lorsque les aînés renoncent à leurs responsabilités face au commerce abusif d'éléments infiltrés à l'école — par la *dissimulation de l'ordre invariant* défini depuis l'Antiquité comme l'*ordre ionien*, au centre de la progression pédagogique du droit aux *bons niveaux d'abstraction*, et de nos jours, par cette précaution que dès lors, j'appelle *école franche*.

Fiche F2

Fiche pédagogique		▪ R291 / FP1, intention générale	Rectificatif du 1° mars 2018
Public :			
Résumé (bilan) :		Le mur de la honte, ignorance et préjugés, à contourner par la connaissance du Biao-Li	
Méthodologie (compte-rendu) :			
Objectif général (intention pédagogique):		Faire évoluer les représentations mentales du droit en Occident	
Capacité initiale	Conditions d'acquisition		
	Prérequis	▪ <i>En début de séance, le public est capable de (vérif. des prérequis) :</i> Occident [de la mer Méditerranée à la région du Proche-Orient et du Moyen-Orient] ; la pire des paresse (...)	
Capacité finale	Fonction de service <i>Compétence attendue</i>	▪ <i>En fin de séance, le public est capable de :</i> Dépasser la limite d'interne	
	Fonct. de contrainte <i>Compétence associée</i>	Comprendre l'esprit du Japon	
	Compétences intermédiaires	vivre en samourai (avertissement) la pire des paresse (...) quantité économique ou le JAT rendement, efficience libre arbitre	
Savoir nouveau :		Poser la limite d'interne [préjugés contre le droit, Empereurs et monarques] et la dépasser [question supérieure abordée par Olivier BEAUD, et complétée] Poser la limite d'externe [] et la dépasser Architecture capable ([modèle de yin-yang et fonctionnement du Biao-Li])	
Evaluation (théorique):		en haut, la question supérieure, attestant la légitimité impériale en bas, tous les maux, à défaut de cette représentation divine	
Critères (pratiques):			
Indicateurs (humains) :			
Synthèse déductive (acquisitions):		L'esprit du Japon, un patrimoine culturel et religieux	
Bibliographie :			
Conditions de conservation: (suite)		▪ <i>A l'étape suivante, le public est capable de :</i>	
Synthèse inductive (prospective du droit) :			

Fiche F3

Définir le statut impérial hors du tropisme unitaire dominant

Fiche pédagogique		▪ Pilote du site	Fiche 18b03 établie le 09.03.18
Public :			
Résumé (bilan) :		Dénoncer le danger ... et apporter la substance ... de la civilisation	
Méthodologie (compte-rendu) :			
Objectif général (intention pédagogique):		Rééquilibrer la communication du site, vu le saut en qualité de communication (reso_dc.htm)	
Capacité initiale	Conditions d'acquisition		
	Prérequis	▪ <i>En début de séance, le public est capable de (vérif. des prérequis) :</i> Excellente publicité, mais produit inconsistent égale danger	
Capacité finale	Fonction de service <i>Compétence attendue</i>	▪ <i>En fin de séance, le public est capable de :</i> Dénoncer le danger (des idées reçues)	
	Fonct. de contrainte <i>Compétence associée</i>	Donner la substance	
	Compétences intermédiaires	- titre (page patrimoine.htm) - sécurité et responsabilité (page technique.htm) - titre (page Jésus.htm) qui prend les choses à l'endroit	
Savoir nouveau :		Statut de ...	
Evaluation (théorique):		Protéger la civilisation	
Critères (pratiques):		Métropole et colonies	
Indicateurs (humains) :		Abus de pouvoir et digne représentation	
Synthèse déductive (acquisitions):			
Conditions de conservation: (suite)		▪ <i>A l'étape suivante, le public est capable de :</i> Vivre une vie calme en toute piété et dignité	
Synthèse inductive (prospective du droit) :			
Bibliographie :		Olivier BEAUD, Catherine VIRLOUVET, l'Empire romain, de Rome à Caracalla, PUF Milena AGUS, la quête de Jérusalem, un roman spirituel	

Fiche F4

Fiche pédagogique		▪	Etabli le
Public :			
Résumé (bilan) :			
Méthodologie (compte-rendu) :			
Objectif général (intention pédagogique):			
Capacité initiale	Conditions d'acquisition		
	Prérequis	▪ <i>En début de séance, le public est capable de (vérif. des prérequis) :</i> Notion de loi [référence au fonctionnement de tout ou partie d'un système, caractérisée par la connaissance de ce système] Notion de double-contrainte [référence à la perversion, caractérisée par l'ambivalence du cœur déplacé et de l'intelligence refoulée, notamment identifiée de Buridan, au XIII^e s. à l'école de Palo-Alto, au XX^e s.] Tropismes de la double-contrainte [loi physique et loi juridique, Japon des geishas et des robots, etc.] de la collusion de mauvais niveaux d'abstraction [Cheval de Troie de l'éducation] de toute chose Objet transitionnel [référence au besoin de continuité énergétique dans le processus de croissance, mise en évidence par Winnicott, et caractérisée par la philosophie des transformations] Shinto [religion du Japon jusqu'en 1945]	
Capacité finale	Fonction de service <i>Compétence attendue</i>	▪ <i>En fin de séance, le public est capable de :</i> Intégrer à la culture des milieux réfractaires [athéisme, laïcisme, ...] de l'Occident, les préceptes scientifiques et religieux [science une et unique],	
	Fonct. de contrainte <i>Compétence associée</i>	Revendication commune du milieu musulman hétérogène	
	Compétences intermédiaires	Encadrement (R288) de la culture générale [théisme, athéisme]	
Savoir nouveau :		L'esprit japonais [zen], un patrimoine culturel [aïkido], religieux [zazen], et technologique [kaizen]	
Evaluation (théorique):		Dynamique [japonais <i>sen-no-sen</i>] créative [correspondance des limite d'externe et limite d'interne, du chinois <i>Biao-Li</i>] de l'équilibre de deux types [directe et indirecte, japonais <i>omote, ura</i>] d'énergies	
Critères (pratiques):			
Indicateurs (humains) :			
Synthèse déductive (acquisitions):		« L'aïkido est aujourd'hui ce qu'il y a de spirituellement plus élevé au Japon » (Kishomaru UESHIBA, l'Aïkido, édicion kodansha, 1988	
Bibliographie :			
Conditions de conservation: (suite)		▪ <i>A l'étape suivante, le public est capable de :</i> Faire rayonner la spiritualité du Japon dans le monde	
Synthèse inductive (prospective du droit) :			

Fiche F5

Fiche pédagogique		▪ R291 / V5 / Output	Etabli le
Public :			
Résumé (bilan) :			
Méthodologie (compte-rendu) :			
Objectif général (intention pédagogique):		Rayonnement du droit	
Capacité initiale	Conditions d'acquisition		
	Prérequis	▪ <i>En début de séance, le public est capable de (vérif. des prérequis) :</i> Philosophie des transformations [notamment caractérisée par la continuité du flux de l'énergie dans le processus de la croissance et de la vie] Préjugés [tropismes, double-contrainte] contre le droit [dont le rayonnement est tour à tour considéré avec ignorance et mépris comme un signe « d'exaltation » ¹ ou « d'optimisme »]	
Capacité finale	Fonction de service <i>Compétence attendue</i>	▪ <i>En fin de séance, le public est capable de :</i> Promouvoir la ressource de Yin-Yang	
	Fonct. de contrainte <i>Compétence associée</i>	Comprendre la ressource de Yin-Yang	
	Compétences intermédiaires		
Savoir nouveau :			
Evaluation (théorique):			
Critères (pratiques):			
Indicateurs (humains) :			
Synthèse déductive (acquisitions):		Notion de Fiche fondamentale fédératrice de l'autorité légitime dans l'Etat de droit [définie en 18a82, à envoyer à O. BEAUD]	
Bibliographie :		Empereur japonais jusqu'en 1945	
Conditions de conservation: (suite)		▪ <i>A l'étape suivante, le public est capable de :</i>	
Synthèse inductive (prospective du droit) :			

¹ Distinguer l'exaltation radieuse, de l'exaltation guerrière, dont le Japon s'est affranchi en renonçant au Shinto, et dont la communauté international a contribué à remplacer par l'Aïkido, dont le fondateurs nous dit que « les pratiquants sont pervers » (propos recueilli par Me TAMURA, Aïkido, , mais constituant malgré cette réserve, « ce qu'il y a de spirituellement plus élevé au Japon » (témoignage de Kishomaru UESHIBA, l'Aïkido, éditions kodansha, 1988)

A5. Lettre de remerciements

Pierre-Richard CROCY, fondation du verseau (fondation-du-verseau.org)

à M. Olivier BEAUD, Jus Politicum (juspoliticum.com). Pour information, personne citée (Mme Maria Avadani-Cozma

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous informer avoir fait un large écho sur mon site¹, de manière hautement motivée, à votre *contribution juridique* à la question supérieure du droit.

- Au-delà de l'enthousiasme naturellement suscité par l'originalité et la qualité de votre travail, cette communication formelle m'a paru, s'agissant de la loi informatique et liberté, un minimum que je respecte toujours, même si je ne contacte pas toujours les personnes citées sur mon site, par centaines, non par démagogie, mais lorsqu'une chose trouve sa place, pour donner légitimement le nom de la personne à qui elle tenait le plus à cœur.

Comme vous le voyez, ce n'est pas le sens de l'exaltation qui me manque le plus, mais je peux dire sans honte, s'il y a quelque intérêt à ma façon de présenter les choses, que j'ai payé de *mon sang*² le droit de revendiquer ma chose aussi — désormais définie³ dans mon dernier manuscrit⁴, comme la *fiche fondamentale fédératrice de l'autorité de l'Etat de droit*⁵.

- A cet égard, j'ai complété la fiche pédagogique fondamentale de mon travail, par une fiche pédagogique fondamentale de vérification des acquis préalables, quant à l'ambition — « Une autre façon de réfléchir (...) » — que vous avez traitée par deux contributions interactives majeures impliquant « de multiples renvois entre ces deux contributions. » — je vous cite.

A ce point, je dois commencer, au titre des prérequis⁶ de ces prérequis, par rendre un hommage légitime, si couteux⁷ soit-il, à la disponibilité dont Madame Maria AVADANI-COZMA, expert-juriste, a bien voulu faire preuve pendant neuf ans, pour tenter d'éclairer tant que faire se peut, la chandelle du modeste mécanicien que je reste après tout, tant la matière d'œuvre du droit juridique est à la fois si proche⁸ du point de vue mécaniste, et si hermétique⁹, pour le non initié.

¹ Référence à divers supports de publication de mes idées, essentiellement sur le site fondation-du-verseau.

² Référence métaphorique à l'engagement viscéral pour la justice déjà constaté chez nombre de mes ancêtres — herboriste, maître artisan, cultivateur, sénéchal, et même un certain *ambassadeur crocy* ?

³ Conclusion 0.3. de l'ouvrage, en dernière page dudit manuscrit, cité

⁴ Question supérieure du droit, 28.02.2018, http://www.fondation-du-verseau.org/question_superieure.pdf

⁵ Référence à la pédagogie, à ne surtout pas qualifier de « fiche pédagogique », par simplification, mais de fiche fondamentale, dont la fonction est d'offrir une progression pédagogique, et la contrainte de fédérer l'autorité du droit, voire de l'Etat de droit, par l'indication de la substance. S'il faut simplifier ce long libellé sans risquer de trahir l'esprit de franchise, alors, parlons de fiche pédagogique franche (FPF), ou de fiche Crocy, ou donnons tout autre libellé distinctif, sans amalgame avec l'actuelle « fiche pédagogique », codée, et donc corporatiste.

⁶ Référence à l'expertise juridique inhérente à l'actuelle présentation de mes travaux, qui résultent, sans aucune velléité de ma part, de la fusion du point de vue juridique avec d'autres points de vue antérieurs.

⁷ Référence à ma propre contribution juridique à la question supérieure du droit, caractérisée par la proposition d'un avertissement en thèse de sociologie du droit de Mme Maria AVADANI-COZMA, Panthéon ASSAS Paris II, 2006-2011, et finalement dont la teneur et le principe auraient été agréés par son Directeur de thèse, François TERRÉ, avant que l'intimidation exercée contre ce dernier et « sa dernière élève », ne conduise à supprimer la soutenance de cette thèse « l'évolution du système juridique dans les relations entre la Roumanie et la Russie », dont le principe était pourtant acquis.

⁸ Référence à l'intuition que le droit de *l'équerre du dessinateur* et le *droit juridique* sont similaires, tout comme le repère d'étude de *l'ingénieur mécanicien* et celui du *professeur de mathématiques*, quoi qu'en disent ces derniers pour se distinguer, et produire la confusion nécessaire à leur commerce abusif.

⁹ Référence à l'élégance, dont le monde a tant besoin, certes, mais à équilibrer par une autre nécessité, tant il est vrai que trop d'élégance nuit au droit, comme l'a prouvé la réserve de mon maître en droit, interrogée sous la coupole, en 2008, sur la personnalité de l'ambassadeur de Roumanie à Paris, notoirement liée au milieu criminel en bande organisée, comme l'ont largement révélé les faits ultérieurs (manuscrit, point 4.2. page 5).